

Marie-Laure Grignet
29/07/2020

CHARGÉE D'OPÉRATIONS EN URBANISME

En bref...

La chargée d'opérations en urbanisme participe à la réalisation de programmes d'aménagement à l'échelle d'un quartier, d'une ville... Les opérations dont elle pilote la réalisation peuvent toucher l'habitat (construction, réhabilitation de logements...), les équipements (commerces, services publics...), les réseaux de transports... Elle pilote ou réalise les études préalables, met en œuvre un programme de travaux dont elle estime le coût et recherche le financement. Elle suit leur réalisation, coordonnant les entreprises, faisant le lien entre les élus, les habitants... Organisée, elle conjugue des capacités de communication et une bonne connaissance des procédures publiques.

Dans le détail...

Suivre la réalisation de programmes d'aménagement

La chargée d'opérations en urbanisme est responsable de la réalisation concrète et de la mise en œuvre d'un programme d'aménagement conçu par un urbaniste.

Le programme ou l'opération peut être à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire rural englobant plusieurs bourgs. Généralement centré sur une thématique, le projet qu'elle prend en charge peut :

- concerner l'habitat, avec la construction ou la réhabilitation de logements...
- porter sur les équipements publics, avec la rénovation ou l'installation de commerces, d'établissements médicosociaux ou culturels, la création d'un complexe touristique, un nouveau plan de transports en commun...

Mais elle peut également concerner l'aménagement global d'une zone, la rénovation générale d'un quartier.

Dans tous les cas, cette professionnelle intervient sur une opération ayant un objectif d'intérêt général : amélioration du cadre de vie, des services à la population, maintien de l'activité économique... Sa mission est avant tout technique : depuis le lancement de l'opération jusqu'à la réalisation des travaux correspondants, elle en assure la gestion administrative, financière, technique et sociale.

En amont : élaborer les plannings et les budgets

La chargée d'opérations peut intervenir dès les études préalables (diagnostic du territoire, propositions d'actions, impact environnemental...). Elle pilote alors le travail d'analyse et de synthèse effectué par des chargés d'études socioéconomiques, mais elle peut également réaliser elle-même certaines d'entre elles. Sous la direction du chef de projet, elle élabore le planning des différentes réalisations envisagées et prévoit leur financement : ces opérations représentent en effet des coûts très importants et peuvent s'échelonner sur plusieurs années.

Lorsque le calendrier et le budget sont fixés, la chargée d'opérations rédige les dossiers techniques correspondant aux différents lots de travaux et lance les appels d'offres auxquels les entreprises candidates doivent répondre. Elle anime les commissions d'attribution des marchés qui sélectionnent les meilleures propositions techniques et financières. Elle instruit et rédige alors les contrats des entreprises retenues.

Durant les travaux, coordonner les interventions pour assurer leur avancement

Durant toute la durée des travaux, elle coordonne les interventions des différentes entreprises, veille à ce qu'elles respectent leurs engagements de délais et de coûts. A l'image d'une conductrice de travaux, elle anime régulièrement des réunions de travail avec les entreprises, les artisans du bâtiment, les services techniques des communes, les élus... pour résoudre les divers problèmes administratifs ou techniques. Elle veille en permanence à respecter les délais et les coûts.

Ne jamais négliger l'aspect social et humain des opérations

La chargée d'opérations doit gérer également la "communication" avec les habitants ou les riverains dont la vie quotidienne peut être perturbée (circulation modifiée, stationnements supprimés, commerces difficiles d'accès...). Dans certaines opérations de réhabilitation, elle doit organiser le relogement temporaire des habitants. Elle a donc un rôle important d'information et d'explication et elle travaille alors en concertation avec un conseiller social pour l'accompagnement des familles... Elle travaille en permanence avec les responsables locaux du domaine : services sociaux et techniques de la commune, organismes de logement social, associations de quartier...

Une organisatrice qui doit savoir communiquer

Cette organisatrice doit avoir plusieurs cordes à son arc, avec, en premier lieu, une bonne connaissance des procédures d'urbanisme, d'aménagement et de marchés publics. Ses qualités d'analyse et de synthèse lui permettent de suivre les différents dossiers en cours. Elle doit également être rigoureuse dans la gestion et l'application des réglementations.

De réelles qualités de communication lui sont nécessaires, car elle est en contact aussi bien avec des élus, un responsable des services techniques, qu'avec des architectes, des chargés d'opérations immobilières, des entreprises du bâtiment... Elle alterne discussions très techniques avec des spécialistes de l'aménagement et de la construction, réunions avec, par exemple, des représentants de l'activité économique lors de l'aménagement d'une zone d'activités... et échanges plus informels avec la population résidente. Lors de ces réunions ou entretiens, elle doit faire preuve de psychologie, de diplomatie... et de bienveillance pour rassurer les habitants inquiets ou mécontents face aux changements et aux désagréments occasionnés par les travaux.

Entre bureau et terrain, une disponibilité de tous les instants

Cette professionnelle partage ses journées entre le bureau, le téléphone, les réunions et les visites sur le terrain ; elle doit faire preuve d'une grande disponibilité face aux sollicitations diverses et variées.

Avec l'expérience, elle peut travailler sur des projets de plus en plus importants, puis accéder aux responsabilités de chef de projet de développement local. Elle gère alors la mise en œuvre de projets complets, coordonnant plusieurs opérations en simultané.

Quelle formation ?

Niveau de formation

Il faut avoir au minimum un niveau Bac + 5 ans de formation

Le niveau d'études demandé varie selon l'importance des projets et des opérations envisagées. Il correspond généralement à un master ou à un diplôme d'ingénieur. La filière universitaire propose ainsi une cinquantaine de masters professionnels autour de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accessibles, selon le cas, après une formation en géographie, aménagement, droit, sociologie...

Les quelques licences professionnelles existant dans les mêmes spécialités peuvent parfois suffire pour de petits projets ; elles permettent d'accéder à des postes d'assistant auprès de chargés d'opérations.

En fonction des enjeux principaux liés aux projets, les postes peuvent avoir une dominante technique, économique ou sociale et requérir alors une formation plus marquée sur la spécialité correspondante. Ainsi, certaines écoles d'architecture ou d'ingénieurs proposent, en fin de cycle, des spécialisations en urbanisme. Parmi les écoles d'ingénieurs, on peut citer l'École Nationale des Ponts et Chaussées, l'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE, Vaulx-en-Velin, 69), l'INSA (Lyon, 69, Rennes, 35, Toulouse, 31), Polytech Tours (37), l'École Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC à Cergy-pontoise, 95)...

L'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes délivre un certificat de qualification professionnelle intitulé "urbaniste qualifié" sous des conditions particulières de formation et d'expérience.

La plupart du temps, l'expérience d'une thématique spécifique, sur des activités opérationnelles ou d'études (par exemple en logement, immobilier, économie, social) est demandée pour accéder aux responsabilités de chargé d'opérations.

Dans la fonction publique territoriale, le recrutement s'effectue par concours :

- "attaché territorial" spécialité "urbanisme" (concours de niveau Bac + 3, filière administrative)
- ou "ingénieur territorial" spécialité "urbanisme, aménagement et paysages" (concours de niveau Bac + 5, filière technique).

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

RNCP : K1802, Développement local

S'informer sur la VAE
<http://www.vae.gouv.fr>

Sites formations

ENPC Ecole des Ponts Paristech - Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
<http://www.enpc.fr>

ENTPE Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat
<https://www.entpe.fr>
 Présentation de l'école, ses formations, les métiers exercés par les diplômés...

ESSEC Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
<https://www.essec.edu>

INSA Instituts Nationaux des Sciences Appliquées
<http://www.groupe-insa.fr>
 Site portail des différentes écoles INSA en France...

Polytech Tours
<https://polytech.univ-tours.fr>

Combien gagne-t-on ?

En général, on débute sa carrière entre 1800 et 2100 euros brut par mois, et on peut espérer gagner entre 3000 et 4000 euros brut en fin de carrière.

La rémunération varie notamment selon :

- l'expérience du candidat
- le type d'employeur (entreprise privée, fonction publique territoriale ou d'Etat...)
- l'importance des opérations prises en charge...

Quelles perspectives d'emploi ?

Tendance nationale dans la moyenne

Les urbanistes au sens large, c'est-à-dire les chargés d'études, les concepteurs, les chefs de projet et les chargés d'opérations, seraient environ 20.000 (selon le collectif des jeunes urbanistes).

Ils exercent :

- au sein d'organismes publics ou parapublics : dans les services techniques ou administratifs des collectivités locales, dans les agences d'urbanisme des grandes agglomérations, dans les services de l'Etat en charge de l'aménagement (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, DREAL ; Directions Départementales des Territoires, DDT), les structures publiques d'études ou de recherche sur l'aménagement du territoire (réseau des CEREMA par exemple)... Selon les postes, ils sont donc fonctionnaires ou contractuels. Ce secteur représente plus de la moitié des emplois.
- dans le privé, comme collaborateurs dans des agences d'architecture, des cabinets d'architecte ou des associations intervenant sur les projets d'aménagement ou de rénovation...

Le marché de l'emploi reste relativement étroit. L'insertion professionnelle passe généralement par une étape de stages, de contrats à durée déterminée sur des missions ponctuelles. Des offres d'emploi sont publiées régulièrement, mais en nombre limité.

Statuts professionnels

Salarié du secteur privé
Fonctionnaire

Offres d'emploi

Pôle emploi :

- K1802 : Développement local : <http://offre.pole-emploi.fr/resultat?rome=K1802>

Agence pour l'emploi des cadres :

APEC : <https://www.apec.fr/candidat/recherche-emploi.html#/emploi?>

sortsType=SCORE&sortsDirection=DESCENDING&motsCles=charge operations ET (urbanisme OU urbain)&eursActivite=101770

Site(s) utile(s) :

Batiactu emploi : <https://emploi.batiactu.com>

Bourse de l'emploi des centres de gestion de la fonction publique territoriale :

<http://fncdg.com/bourse-de-lemplois/>

La Gazette des Communes : emploi : <http://emploi.lagazettedescommunes.com>

Le Moniteur emploi BTP : <https://emploi-btp.lemoniteur.fr>

Familles d'intérêts

Gestion - Encadrement

Sous-famille : *Direction - Encadrement*

Technique

Sous-famille : *Conception technique - Suivi de fabrication*

Domaine professionnel

Bâtiment, Travaux publics, Immobilier

Sous-domaine : *Urbanisme, Développement local*

Conditions de travail

DÉPENSE PHYSIQUE

Pas ou peu de dépense physique

HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Horaire supérieur à la moyenne

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Intérieur - Plein air

Intérieur

Milieu de travail

Milieu de travail standard

CAPACITÉS PHYSIQUES

Rester assis plusieurs heures

Parler

Entendre

Voir

Marcher

Autres appellations du métier

chargée d'opérations d'aménagement urbain
chargée de conduite d'opération
d'aménagement urbain

chargée de projet urbanisme opérationnel
monteuse d'opérations en urbanisme

Documentation

ONISEP

- Parcours : Les métiers du bâtiment et des travaux publics - Kiosque : Bâtiment, Travaux publics, Architecture, Urbanisme...

- Parcours : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage - Kiosque : Bâtiment, Travaux publics, Architecture, Urbanisme...

ROME

- K1802 : Développement local : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=K1802&domaine=Candidat>

CIDJ

- Actuel CIDJ 2.879 : Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.879>

Répertoire des métiers territoriaux du CNFPT

D1B-03 Chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/le-repertoire-des-metiers/metier/details/D1B-03>

Sites utiles

ACAD Association des Consultants en Aménagement et Développement des territoires

<https://www.acad.asso.fr>

Lieu de rencontre et de réflexion de consultants indépendants, offres d'emploi...

Association des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités Territoriales

<http://www.urbanistesdesterritoires.com>

Regroupe les urbanistes de la fonction publique territoriale.

CNJU Collectif National des Jeunes Urbanistes

<http://www.jeunes-urbanistes.fr>

Information sur le métier d'urbaniste...

FNAU Fédération Nationale des Agences d'urbanisme

<http://www.fnau.org>

Description des activités des agences d'urbanisme, recrutements...

OPQU Office Professionnel de Qualification des Urbanistes

<https://www.opqu.org>

Informations sur la procédure de qualification, annuaire des urbanistes qualifiés, interviews de professionnels présentant leur activité en vidéo...

SFU Société Française des Urbanistes

<http://www.urbaniste.com>

L'enseignement de l'urbanisme, liste des urbanistes, liens vers d'autres sites...

USH Union Sociale pour l'Habitat

<https://www.union-habitat.org>

Site de l'union des organismes HLM. Descriptifs succincts des activités, des métiers liés à l'habitat social ; offres d'emploi...

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés